

PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture d'Avranches

N° 2019-45

Attestation de compétences

Guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel

Au vu du dossier présenté par M. Ludovic COULON et après avis conforme de la sous-commission technique, réunie le 18 mars 2019, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, atteste que M. Ludovic COULON dispose des compétences requises pour continuer à exercer, pour une période de trois ans, l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

Avranches, le 25 mars 2019
Le Président de la commission,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet d'Avranches,



Gilles TRAIMOND